

## Plurilinguisme à l'université algérienne : le français face à la remontada de l'anglais

### Plurilingualism at the Algerian university: French facing the rise of English

Fatma-Fatiha Ferhani-Meghraoui \*

Université de la Formation continue, Dely-Brahim, Alger (Algérie)  
ferhanipem@gmail.com

Date d'envoi :14/10/2021

Date d'acceptation:29/10/2021

#### Résumé :

Le plurilinguisme en Algérie est une réalité composée de trois sphères distinctes : la sphère arabophone comprenant la langue maternelle, derija ou « maghribi » avec ses déclinaisons régionales et la « fus'ha », l'arabe classique, langue nationale, officielle, d'enseignement et de communication politique et médiatique. La sphère berbérophone, formée de tamazight aux nombreuses variantes régionales (kabyle, chaoui, mozabite, chenoui, tahaggart, tagargrent) a été constitutionalisée en 2016. La sphère des langues étrangères évolue sous l'effet de la globalisation économique et redessine le paysage linguistique universitaire. Le statut du français connaît des turbulences endogènes et exogènes et fluctue sous l'effet de différents facteurs. L'anglais peut aider à donner la visibilité indispensable pour progresser dans les rankings internationaux. L'enjeu de cet article est de montrer la place de ces deux langues étrangères dans le contexte universitaire actuel.

#### Mots clés :

Plurilinguisme- statut des langues- pratiques linguistiques universitaires - secteur socioéconomique.

#### Abstract:

Plurilingualism in Algeria is a reality made up of three distinct spheres : the Arabic-speaking sphere including the mother tongue, derija or "maghribi" with its regional variations and "fus'ha", classical Arabic, the national official language of education, political and media communication. The Berber-speaking sphere, formed of Tamazight and its variants (Kabyle, Chaoui, Mozabite, Chenoui, Tahaggart, Tagargrent) which has acquired official recognition following its constitutionalisation in 2016. The sphere of foreign languages is evolving due to the economic globalization are redrawing the Algerian university linguistic landscape. The status of French is experiencing endogenous and exogenous disturbances and fluctuates under the effect of various factors. English language can help give the visibility essential to progress in international rankings. This article aims to show the position of these two foreign languages in the current university context.

**Keywords:**Plurilinguism - Status of languages – University linguistic practices - socioeconomic sector.

\* L'auteur correspondant : Fatma-Fatiha Ferhani-Meghraoui

## Introduction:

Le plurilinguisme en Algérie est une réalité et la mondialisation élargit le spectre des langues en présence, regroupées en trois sphères distinctes<sup>1</sup> mais aux cloisons poreuses. La sphère arabophone comprend la langue maternelle, darija ou « maghribi »<sup>2</sup> avec ses déclinaisons régionales en dialectes et la « fus'ha », l'arabe classique, langue nationale, officielle, d'enseignement et de communication politique et médiatique. La sphère berbérophone, formée de tamazight aux nombreuses variantes régionales (kabyले, chaoui, mozabite, chenoui, tahaggart, tagargrent) a acquis une reconnaissance officielle suite à sa constitutionnalisation en tant que langue officielle en 2016. Dans les faits, la généralisation de son enseignement tarde à venir suite à l'absence de consensus autour de sa transcription graphique. La sphère des langues étrangères présentes dans la société algérienne, à l'université et dans le secteur socioéconomique constitue le troisième élément du tryptique linguistique connaît une subtile mutation de ses contours.

La question centrale soulevée dans cette contribution est de s'interroger sur ce qui caractérise actuellement le statut de la langue française : maintien, évolution, repli, déclin ? Globalisation oblige, les échanges commerciaux internationaux impactent le paysage socioéconomique et subséquemment influent de façon explicite ou implicite sur les politiques linguistiques. L'université étant à la fois le réceptacle des antagonismes des forces en présence et le reflet à l'échelle micro de la société, des langues éloignées sur les plans culturel, phonique et graphique tentent de s'y faire une place, bousculant ainsi les langues étrangères déjà en place. Cette offensive de langues aux consonances inconnues de l'Algérien lambda comme le chinois, le coréen et le turc, constitue-t-elle une menace pour l'enseignement – apprentissage du français et sa présence dans l'environnement social ? Existe-t-il des politiques linguistiques objectives et explicites qui définissent les statuts des langues en contact ou ceux-ci sont-ils le résultat de faits sociopolitiques aléatoires ?

Notre objectif est d'interroger les potentielles fluctuations des positions des langues étrangères présentes, en particulier la langue française qui jouissait jusqu'à lors d'une place au sommet du classement au point d'être considérée par d'aucuns comme « incrustée dans le génome linguistique algérien ». Pour ce faire, nous avons mis en place un dispositif de recueil de données nous permettant d'approcher les potentiels changements concernant l'enseignement -apprentissage du français en Algérie. Pour appréhender le continuum de ce dernier, il nous semble opportun de revenir d'abord aux sources de l'introduction du français en cette terre africaine avant de mettre en exergue ses manifestations dans le contexte social, en particulier dans les aires économique, médiatique et culturelle avant d'exposer les politiques linguistiques officielles – qui ne sont pas toujours en symbiose avec les pratiques sociales – et de faire un état des lieux actualisé des langues présentes à l'université. Nous présenterons la langue française en tant que langue seconde dans les facultés où elle est l'unique médium des enseignements considérés comme « prestigieux » et en tant que langue étrangère dans les départements de français des facultés de Lettres, confrontée à la concurrence d'autres langues étrangères.

## 1- L'enseignement du français, bref appel historique

La langue française a été introduite en Algérie par la colonisation de peuplement entreprise à partir de 1830. Conçue comme un instrument au service de l'administration coloniale, il était inévitable qu'elle soit perçue par la population algérienne en tant que telle, d'autant qu'elle s'accompagnait de mesures restrictives ou prohibitives des langues vernaculaires, arabe (darija) et variantes de Tamazight considérées alors comme des dialectes, s'inscrivant ainsi dans une stratégie de déculturation que Charles André Julien<sup>3</sup> définit comme « l'absorption d'une civilisation, jugée inférieure et même barbare, par une civilisation éminente et policée. »

L'Ecole normale d'instituteurs voit le jour en 1865 mais demeure ouverte aux seuls candidats d'origine européenne et la loi de 1883 appliquant à l'Algérie les lois scolaires françaises ne connaîtra jamais de véritable application. A ce sujet, Zohra Drif<sup>4</sup> témoigne : « lorsque je suis entrée en 6<sup>ème</sup> en 1947, nous étions quatre indigènes sur les 2000 élèves que comptait le lycée Fromentin, soit 2 pour mille, c'est-à-dire 0,2% ! Je passerai sept années dans ce lycée et durant toute ma scolarité, notre nombre n'a jamais dépassé les huit indigènes (...). » Cependant, le mouvement national, apparu au début du XX<sup>ème</sup> siècle, s'exprima largement en français, produisant discours, tracts et bulletins dans cette langue. La Déclaration du 1<sup>er</sup> novembre 1954, qui marque le début de la lutte armée, fut d'ailleurs rédigée en français avant d'être traduite en arabe. Ces éléments éclairent la célèbre phrase de Kateb Yacine<sup>5</sup> pour qui « la langue française est un butin de guerre ».

Paradoxalement, la langue française n'a jamais été autant enseignée, quantitativement parlant, qu'après l'indépendance. Ce paradoxe s'explique par la scolarisation massive alors qu'en novembre 1954, quand éclate la guerre de libération, seuls 12,75 % <sup>6</sup>d'Algériens étaient scolarisés. Il est possible d'avancer que la langue française en Algérie a connu un statut hybride qui l'a servie et desservie. Constitutionnellement langue étrangère, elle a continué à bénéficier d'un statut particulier, visible notamment par rapport aux autres langues étrangères. Réduite dans les programmes, elle a pourtant été plus massivement enseignée que durant la période coloniale. Enfin, son positionnement minorisé dans l'Ecole algérienne s'est trouvé en décalage avec son usage dans la société et dans les institutions administratives et financières.»<sup>7</sup>

## 2- Le français dans la société

### 2-1 Pratiques linguistiques dans le secteur financier

En 1966, les premières banques algériennes se sont constituées à partir de la nationalisation des banques de la période coloniale. De ce fait, le nouveau secteur bancaire s'est construit à partir d'un noyau réduit d'anciens employés de banque algériens et de recrutement d'employés, tous formés à l'école française tandis que les supports de travail et imprimés étaient rédigés exclusivement en langue française. Cette prééminence de la langue française s'est maintenue à ce jour, autant dans la communication avec la clientèle que pour les documents internes (règlements internes, circulaires, notes de services...).

On note, toutefois, depuis quelques années, pour les supports destinés à la clientèle (chèques, titres, livrets d'épargne, bons de caisse, etc. ainsi que notes d'information, affiches et dépliants) un bilinguisme de leurs entrées (arabe/français). On constate ainsi dans les agences une pratique bilingue au « frontoffice » et une pratique du français dans le « backoffice ». Cependant, la pratique linguistique orale, autant entre les employés qu'avec les clients, presque tous issus de générations formées en langue nationale, est désormais dominée par l'arabe dialectal.

La possibilité de rédiger au choix un imprimé dans l'une des deux langues s'exerce le plus souvent en français. Dans une recherche précédente<sup>8</sup>, un caissier nous affirmait : « *Ce n'est pas une question de langue mais de niveau d'instruction des clients. Quand c'est bien écrit en arabe, il n'y a aucun problème. Quand c'est mal écrit en français, il y a problème. On a un problème surtout avec les commerçants qui ne connaissent pas suffisamment l'arabe. Avec les entreprises et les particuliers-cadres, cela se passe plutôt bien mais ils sont rares à utiliser l'arabe* ». La situation a évolué depuis puisque la pratique et la maîtrise de la langue arabe se sont accrues parmi la population du fait de la scolarisation massive et d'un large accès à l'enseignement supérieur.

Plusieurs banques françaises se sont installées en Algérie (Société Générale, BNP Paribas notamment) et leurs pratiques linguistiques ne diffèrent pas de celles des autres banques. Pour les banques à capitaux arabes (El Baraka, Arab Banking Corporation, Gulf Bank), le français demeure la langue principale tandis que l'arabe s'affirme de plus en plus dans les notes internes et correspondances extérieures. Dans ces établissements, les documents destinés à leurs maisons-mères du Golfe Moyen-Orient aux actionnaires (rapports de gestion, bilans, PV de Conseils et

Assemblée) sont généralement traduits en anglais, langue des affaires dans cette région du monde.

Cette situation globale des pratiques linguistiques dans le secteur financier s'explique en grande partie par la formation des cadres dirigeants, cadres intermédiaires et personnel subalterne. Même quand ils ont suivi un cursus scolaire en langue arabe, la plupart des formations universitaires ou professionnelles en finances et marketing demeurent dispensées en français (Ecole Supérieure de Banque, Société interbancaire de formation, DESS Banques...). La situation est quasi similaire dans la branche des assurances. Les compagnies publiques anciennes (SAA, CAAT, CAAR, CNMA, CASH Assurances...) ainsi que les nouvelles, privées de création locale (CIAR, Alliance Assurances, Salama Assurances, 2A...) ou étrangères (GAM, AXA Assurances...) connaissent la même prééminence du français. Celle-ci est renforcée par le poids des habitudes mais également par le fait que cette langue demeure dominante dans les interfaces du secteur financier, soit l'ensemble des entreprises et institutions économiques. On note également l'obstacle d'un consensus sur la terminologie financière en arabe, ce qui avait conduit l'Union des Banques Maghrébines à éditer un «Lexique»<sup>9</sup> pour unifier les concepts. La préface de cet ouvrage, qualifié « d'essairégional » et tiré en nombre insuffisant d'exemplaires, affirmait la volonté de « favoriser l'usage des langues arabe et anglaise » et soulignait la nécessité « d'une concertation plus large incluant le système bancaire arabe ». En effet, la situation n'ayant pas changé sur ce plan, « l'absence de consensus lexical spécialisé en arabe renforce la prééminence du français dans les banques du Maghreb et de l'anglais dans celle du Machreq. »<sup>10</sup>

Par ailleurs, les conséquences d'une mondialisation de plus en plus forte viennent soutenir la domination de l'anglais, langue internationale des affaires, pratiquée y compris par l'économie chinoise.

## 2-2 Pratiques linguistiques dans le secteur des médias et de la culture

Les deux dernières décennies ont connu un changement important du champ médiatique en Algérie suscité par un facteur international, l'extension de la révolution numérique et le recul de la presse écrite jusque-là dominante, et un facteur national, à savoir l'irruption de chaînes de télévision privées.

Ces chaînes dites « off-shore » ont, pour les plus importantes (*Ennahar* et *Echourouk*), été créées à partir des quotidiens arabophones éponymes qui se sont développés dès les années 90, supplantant progressivement les quotidiens francophones en termes de tirages et de lectorats. Bien que fondées sur un statut ambigu, une autorisation d'émettre avec une domiciliation juridique et technique à l'étranger, elles ont bouleversé le secteur de la communication, réalisant des audiences considérables et attirant des flux publicitaires et financiers inédits en Algérie. Souvent qualifiées de populistes et de peu regardantes sur la déontologie, elles utilisent la langue arabe classique pour les informations et la darija pour les émissions et les reportages. Cependant, leurs bandes permanentes d'information en bas d'écran sont bilingues (arabe-français) tandis que leurs sites Internet, sommaires mais très fréquentés, sont trilingues, avec une version anglaise en plus.

On compte également quelques chaînes privées émettant en tamazight. Berbère Télévision, chaîne généraliste implantée en France, avec des locaux et la plupart de ses équipes en Algérie, est considérée comme la plus importante des chaînes berbérophones. Elle vise autant les publics de l'émigration que celui des résidents en Algérie et 29 % de ses programmes sont en français.

Aujourd'hui, appelées à respecter un cahier des charges précis et à intégrer un statut juridique « autochtone » annoncé depuis plusieurs années par l'État, ces chaînes ont défrayé la chronique à travers des scandales, à l'image de la caméra-cachée humiliante dont fut victime l'écrivain Rachid Boudjedra en 2017. Ces écarts leur ont valus des avertissements de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV).

Ces chaînes coexistent avec les télévisions publiques détenues exclusivement par l'État et qui ont ainsi perdu le monopole absolu qu'elles détenaient. Ce secteur, entièrement géré

par l'EPTV (Entreprise publique de télévision), comprend aujourd'hui plusieurs chaînes généralistes et thématiques (éducation, religion, histoire...). La langue arabe y est généralisée. La chaîne généraliste satellitaire Canal Algérie, destinée aux communautés algériennes à l'étranger mais disposant d'une audience francophone interne, émet en français tandis que TV 4 est la chaîne publique nationale en tamazight.

Selon une étude récente de l'institut MMR<sup>11</sup>, les chaînes privées arabophones demeurent dominantes, *Ennahar* maintenant une première position avec 6 millions de téléspectateurs par jour, suivie par *Echourouk* (3,8 millions) et la chaîne culinaire Samira TV qui propose quelques émissions en kabyle. Les téléspectateurs suivent également les chaînes étrangères, moyen-orientales (notamment Bein Sports, 6<sup>e</sup> place, en arabe et en autres langues sur plusieurs canaux) ou européennes. Parmi ces dernières, la chaîne française M6 occupe une 8<sup>e</sup> place remarquable des audiences algériennes, toutes langues confondues, avec près d'un million de téléspectateurs fidèles par jour.

D'autres sondages, antérieurs à celui-ci, présentent des classements différents, particulièrement pour le premier rang, attribué parfois à *Echourouk*. Mais, au regard de notre sujet, ces variations n'affectent pas la position largement dominante de la langue arabe dans le champ télévisuel. Si la langue française continue à assurer une présence à travers quelques chaînes et la fréquentation satellitaire, on peut noter de manière réduite mais ascendante, des audiences de chaînes anglophones, hispanophones ou même turques, le succès phénoménal de leurs séries entraînant souvent le désir d'apprendre cette langue.

Le secteur de la radio est resté entièrement étatique. Il comprend trois chaînes nationales (arabe, tamazight, français) et une chaîne internationale multilingue (arabe, français, anglais, espagnol) où, en 2013, le français occupait 25 % du temps d'antenne<sup>12</sup>. L'ENRS (Entreprise nationale de radio sonore) gère ces trois chaînes ainsi qu'un réseau étendu de 43 chaînes locales implantées dans autant de wilayas. L'arabe classique y est utilisé mais également, et de manière assez affirmée, les variantes régionales d'arabe dialectal ou de tamazight.

Un sondage réalisé en juin 2014 notait que la chaîne locale d'Alger, *El Bahdja* où la darija est largement utilisée, attirait 22 % de l'audience nationale, suivie par la chaîne nationale III émettant en français (20 %) et la chaîne II en tamazight (15 %)<sup>13</sup>. Ces scores pourraient s'expliquer par le fait que les anciennes générations, nées avant ou juste après l'indépendance et plus familières de la radio, ont fait l'école en français ou, faute d'instruction, n'ont qu'une pratique de l'arabe dialectal, de tamazight ou des deux car la majorité des locuteurs berbérophones connaissent et utilisent l'arabe, l'inverse étant très rare.

Avec la numérisation, sont apparues des radios dites Web ainsi que des chaînes YouTube pour lesquelles nous ne disposons d'aucune donnée mais qui assurent une présence médiatique globale de plus en plus importante bien que marquée par l'instabilité. Dans la même dynamique, des sites d'information numériques se sont créés (*Maghreb émergent, Tout sur L'Algérie, Algérie patriotique...*). À caractère généraliste, ils présentent une prédilection pour la politique et l'économie.

Ces sites se sont multipliés ces trois dernières années, tant en langue arabe que française. Signalons que les trois sites précités sont rédigés en langue française. Parmi eux, TSA qui s'affiche comme « le premier site francophone sur Internet » dispose également d'une version arabe intitulée TSA Arabi. Les sites spécialisés se multiplient également (sport, culture, arts, santé, cuisine, voyages, etc.) témoignant de la migration de la presse vers le numérique bien qu'ils soient, le plus souvent, le fait de nouveaux acteurs de l'information et, plus rarement, d'anciens journalistes de la presse écrite

De fait, la presse écrite payante poursuit sa décroissance prononcée, causée par plusieurs facteurs. Certains sont liés à l'évolution internationale de la communication, tel



l'attrait des nouvelles générations pour le numérique et le passage des lecteurs, y compris anciens, vers la lecture des journaux sur Internet. S'agissant du contexte algérien en particulier, la presse écrite a subi durement l'impact de la crise économique sur la commande publicitaire.

En 2016, un article<sup>14</sup> publié sur le site de l'AJO (Observatoire arabe du journalisme) relevait la chute importante des tirages. Sur 150 quotidiens, seulement 21 tiraient à 10.000 exemplaires et plus (chiffre annoncé par le Ministre de la communication). Le plus grand titre francophone, *El Watan*, avec près de 96.000 exemplaires par numéro, enregistrait une baisse de 13,2 % en 2015 par rapport à l'exercice précédent et de 24,4 % pour son édition du week-end.

En 2014, la baisse des plus grands quotidiens arabophones était encore plus forte puisque *Echourouk*, à plus de 350.000 exemplaires, contre 427.000 en 2013, chutait de 17,8 % tandis que *Ennahar* enregistrait une baisse de 20 % de ses ventes. La source précitée notait : « *On est loin des tirages record de près d'un million d'exemplaires revendiqués en 2010* », ce qui illustre la gravité du recul enregistré.

Cependant, si la chute des grands titres arabophones semble plus accentuée que celle de leurs pairs francophones, il faut considérer que *Echourouk* et *Ennahar* ont créé de puissantes chaînes de télévision et se sont érigés en groupes comportant plusieurs filiales, ce qui permet à leurs filiales de presse écrite de bénéficier du soutien de l'ensemble du groupe. Cela n'est pas le cas des journaux francophones qui doivent affronter seuls une crise accentuée par la pandémie de la Covid 19.

Tamazight n'a pas réussi, en dépit de rares et éphémères tentatives, à générer une presse écrite, du fait de sa pratique essentiellement orale, éventuellement aussi de la diversité de ses variantes régionales éparpillant le lectorat amazighophone global et, peut-être encore, d'un débat inachevé sur la graphie des textes (tiffinagh, arabe ou latine ?). C'est par l'audiovisuel que cette langue et ses variantes assurent essentiellement leur présence (radio, télévision, You Tube...).

Le marché publicitaire qui a connu les mêmes effets de décroissance que l'ensemble du secteur de l'information et de la communication, s'est caractérisé par une baisse des annonces dans la presse écrite au profit des annonces télévisuelles et, marginalement, radiophoniques. La présence des langues est dépendante de la langue du média porteur. Cependant, on notera que les publicistes ont imposé pour les slogans et textes d'accompagnement l'usage des langages de jeunes qui privilégient l'alternance des codes, mêlant ainsi darija, français, et parfois anglais.

Au plan de la production culturelle, la question de la répartition de l'usage des langues ne se pose véritablement que dans le secteur de l'édition et des pratiques de lecture.

La musique et les arts visuels (peinture, sculpture...) ne sont évidemment pas concernés par une telle problématique, de même que certains arts de la scène (mime, danse). Quant aux chansons, qu'elles soient issues du patrimoine ancien ou de la création contemporaine, c'est en arabe et en tamazight qu'elles sont exprimées. Le répertoire de la chanson algérienne s'appuie sur l'héritage de la poésie populaire *melhoun* (arabe dialectal «pur»), présent notamment dans les genres *hawzi*, *chaabi*, *bédoui*, *raï* ancien et, de nos jours, à travers des textes de jeunes interprètes ou de formations modernes qui font la part belle au code switching, mélangeant allègrement les langues, comme il est de mise dans les échanges quotidiens des nouvelles générations, oraux ou par textos, qui sont abondamment utilisés avec la popularisation des téléphones mobiles. Pour les textos, il faut préciser que dans la majorité des cas, les scripteurs utilisent la graphie française et non pas la langue française. En effet, les contenus des messages sont en arabe (darija, le plus souvent) transcrits dans un code imbriquant des lettres et des chiffres et divers émoticons.

On ne connaît que de très rares exceptions de chansons en langue française, y compris parmi la diaspora artistique, ce qui d'ailleurs était déjà le cas durant la période coloniale ou toutes les formes de chants (patriotiques, sentimentaux ou autres) contribuaient à la

défense de l'identité culturelle et à l'esprit de résistance nationale. Aujourd'hui, les chanteurs et chanteuses de rock, blues ou rap algérien introduisent des éléments d'autres langues étrangères que le français : anglais du fait de l'influence des musiques mondiales, mais également italien ou espagnol.

Le théâtre algérien a connu le même phénomène puisque dès sa naissance au début du XX<sup>e</sup> siècle, les premières pièces étaient en langue arabe populaire. Ainsi, plusieurs œuvres de Molière ont été traduites et adaptées par les pionniers du quatrième art algérien qui, tous, étaient parfaitement bilingues. Jusqu'à nos jours, les productions théâtrales utilisent les diverses variantes d'arabe dialectal avec l'apparition de quelques pièces en tamazight.

Le cinéma a suivi la même voie. Aujourd'hui, films de fiction et documentaires tentent de refléter de la manière la plus fidèle, la réalité des échanges linguistiques présents dans la société. L'arabe populaire et tamazight sont dominants et, comme au théâtre, selon les personnages ou les situations, certains dialogues ou répliques peuvent être en français. Les tentatives officielles d'instaurer au cinéma ou au théâtre l'arabe dit classique, comme ce fut le cas notamment dans les années de postindépendance, rejetées par les publics, ne sont plus admises par les créateurs et les interprètes et très rares sont aujourd'hui les œuvres qui y recourent, y compris dans des cadres culturels institutionnels.

Les statistiques concernant l'édition et la lecture manquent en Algérie et il est difficile ainsi de disposer de données fiables sur la production de livre, leurs genres, leurs langues, de même que sur les pratiques de lecture, la nature des lectorats, etc. Lors du 24<sup>e</sup> Salon international du Livre d'Alger, les organisateurs de cet événement avaient publié les résultats du sondage effectué auprès des visiteurs de l'édition précédente. Réalisé par un institut spécialisé de sondages<sup>15</sup> et signalant que l'enquête a concerné les visiteurs du Salon et non l'ensemble des lectorats algériens, ce travail a fait ressortir «une hausse du lectorat en langues arabe et anglaise et un recul de celui en langue française».

Selon ces résultats, la langue arabe apparaît en première position avec 65 %, suivie de la langue française à environ 34 % tandis que tamazight, dont l'édition est relativement récente, se situe à moins de 2 %. Commentant ces résultats au public du salon, le chercheur Hadj Miliani a affirmé que «la lecture en arabe est en train d'avancer de manière importante» signalant toutefois qu'il «existe toujours une résistance forte du français», laquelle, selon lui, serait portée par ceux qu'il appelle «les lecteurs vieillissants, qui sont de grands lecteurs en français, mais sont moins nombreux que les lecteurs en arabe»<sup>16</sup>.

Nous signalerons, pour notre part, que ce maintien du français est porté aussi (et peut-être surtout quantitativement) par les jeunes Algériens et Algériennes désirant poursuivre leurs études universitaires en France ou s'installer, à terme, dans ce pays ou d'autres pays francophones (Canada, Belgique, Suisse). Selon l'organisme Campus France, les étudiants algériens inscrits en 2019 dans les universités françaises arrivent en deuxième position avec 31.196 inscrits, derrière les Marocains et devant les Chinois. Ce chiffre ne reflète pas le nombre de candidats, bien plus important, qui se manifeste à travers un programme de formation de l'Institut français en Algérie préparant aux DELF-DALF ou TCF, diplômes exigés pour l'obtention du visa étudiant. En 2018, avec 5326 inscrits<sup>17</sup>, l'Algérie figurait à la 7<sup>e</sup> place du classement mondial des pays pour le nombre de candidats inscrits aux examens de DELF-DALF tous publics.

Au cours des dernières éditions du SILA, l'apparition de stands d'éditeurs de livres en anglais notamment, mais également en espagnol, allemand, italien, illustre bien l'appétence des Algériens, et notamment des jeunes engagés par Internet dans des visions mondialisées de leurs échanges et connaissances, pour de nouvelles découvertes linguistiques, scientifiques et littéraires. Une telle évolution dans la plus grande manifestation culturelle du pays (1,5 million de visiteurs en moyenne) est révélatrice des tendances actuelles de la société algérienne en matière de langues.

L'évolution de la littérature algérienne contemporaine se manifeste par un dynamisme certain confirmé par les succès éditoriaux et les prix littéraires internationaux. Si, jusque-

là, elle était plutôt dominée par les écrivains francophones, on constate l'apparition remarquable d'une génération de nouveaux romanciers, nouvellistes et poètes en langue arabe. Souvent bilingues ou trilingues, ces jeunes auteurs et autrices se réclament autant de la littérature arabe que française, anglo-saxonne ou latino-américaine. Leurs innovations littéraires portent essentiellement sur la langue et plusieurs d'entre eux écrivent en arabe dialectal. Des auteurs plus anciens écrivent dans les deux langues (Rachid Boudjedra, Amine Zaoui, Mohamed Sari, Sarah Haïder...) et le mouvement de traduction initié contribue à décroiser les lectorats et à apaiser les débats linguistiques. Désormais, il est possible par exemple de lire *Nedjma* de Kateb Yacine en arabe ou en tamazight tandis que des éditeurs font traduire en français des romans de la jeune vague arabophone.

La montée d'un certain éclectisme linguistique se manifeste aussi dans la littérature où, symboliquement, on note le succès de l'écrivain LamaraLakhous qui écrit en italien, ce qui était inimaginable auparavant.

### 3- Statut des langues en Algérie

#### 3-1 Les langues dans la Constitution

Concernant le statut des langues présentes en Algérie, la nouvelle Constitution du 30 décembre 2020 n'apporte aucune nouveauté par rapport aux précédentes, celles de 1963, 1976, 1989, 1996 (révisée en 2002, 2008, 2016 et 2020).

En page 7, les articles 3 et 4 définissent clairement la politique linguistique :

*Art. 3. L'arabe est la langue nationale et officielle. L'arabe demeure la langue officielle de l'Etat. Il est créé auprès du Président de la République, un Haut Conseil de la langue arabe. Le Haut Conseil de la Langue arabe est chargé notamment, d'œuvrer à l'épanouissement de la langue arabe et à la généralisation de son utilisation dans les domaines scientifiques et technologiques, ainsi qu'à l'encouragement de la traduction vers l'arabe, à cette fin.*

*Art. 4. Tamazight est également langue nationale et officielle. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Il est créé une Académie algérienne de la langue Tamazight, placée auprès du Président de la République. L'Académie qui s'appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de la promotion de Tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle. Les modalités d'application de cet article sont fixées par une loi organique.*

Une analyse empruntant à la phénoménologie herméneutique, tendance ricoerienne, montrerait que, jouissant d'un même statut, les deux langues auraient pu être réunies en un article unique. Le fait d'en avoir fait deux articles distincts pourrait prêter à extrapolation par les puristes. Il en va de même pour ce qui concerne la *darija*<sup>18</sup>, parlée par des dizaines de millions de personnes et les langues étrangères, enseignées à des millions d'élèves, totalement absentes de ce document de référence.

#### 3-2 Les langues dans la Loi d'Orientation

Le second document officiel servant de fondement au système éducatif est la Loi d'Orientation sur l'Education nationale n° 08-04 du 23 janvier 2008 qui a abrogé l'Ordonnance n° 76-35 du 16 avril 1976, dépassée par les changements structurels :

- *au niveau national : avènement du pluralisme politique, abandon de l'économie dirigée et des modes de gestion centralisée et instauration progressive de l'économie de marché, (page 6)*
- *au niveau international : mondialisation de l'économie exigeant du système éducatif de préparer les futurs citoyens à une compétitivité sur les plans scientifique et technologique, ,(page 6)*
- *Il s'agit également de changer les mentalités en adéquation avec les aspirations des générations à la lumière des mutations extraordinaires que connaît le*



*monde pour permettre aux citoyens de vivre dans une société ouverte sur la modernité, fière de ses origines et tournée à jamais, vers le rationalisme, la citoyenneté et la valorisation du travail. (page 7)*

En page 9 de cette Loi d'Orientation, les bases sont posées avec la mise en évidence du tryptique définissant la politique linguistique du pays :

*L'École doit assurer la promotion et la préservation des valeurs en rapport avec l'Islamité, l'Arabité, et l'Amazighité en tant que trame historique de l'évolution démographique, culturelle, religieuse et linguistique de notre société.*

Le dernier paragraphe de la page 8 induit toutefois une implicite ouverture sur d'autres langues. Au vu de son double ancrage géographique, dans le bassin méditerranéen et dans le continent africain, l'ouverture de l'Algérie sur ces deux espaces ne pourrait se concrétiser sans le recours à d'autres langues :

*L'école doit, à cet effet, contribuer à perpétuer l'image de l'Algérie, terre d'islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays musulman, arabe, amazigh, méditerranéen et africain, et être solidement amarrée à ses ancrages géographique, historique, humain etcivilisationnel. Elle doit, en particulier, enraciner chez nos enfants le sentiment patriotique et promouvoir et développer l'attachement et la fidélité à l'Algérie, à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale.*

Le statut privilégié accordé à la langue arabe est développé en page 11 :

*L'arabité, en tant que langue, civilisation et culture, s'exprimant à travers la langue arabe, premier instrument pour l'acquisition du savoir dans toutes les étapes de l'enseignement et de la formation. La langue arabe, au même titre que l'Islam, constitue avec la langue amazighe le ferment de l'identité culturelle du peuple algérien et un élément essentiel de sa conscience nationale.*

Le rôle dévolu à l'arabe littéral (*fus'ha*) est clairement explicité dans le second paragraphe de la page 11 :

*L'enseignement de la langue arabe doit être développé pour être une langue de communication dans tous les domaines de la vie et un instrument privilégié dans la Production intellectuelle. Il est impérieux d'aborder sérieusement les questions de fond de l'enseignement de la langue arabe et rechercher une plus grande efficacité à cette langue d'enseignement, efficacité liée à la fois à l'aspect culturel, scientifique et grande technique pour rendre disponible l'information scientifique universelle, ainsi qu'une plus efficacité dans la communication pédagogique et les pratiques d'enseignement.*

En page 12, le quatrième paragraphe insiste également sur le rôle attribué par l'Etat au ministère régalien de l'Education concernant Tamazight :

*L'école devra faire prendre conscience à l'élève, quelle que soit sa langue maternelle et quel que soit son lieu de résidence, des liens qui l'attachent à cette langue, notamment par l'enseignement de l'histoire ancienne de l'Algérie (et du Maghreb), de sa géographie et de sa toponymie. Il s'agit d'affermir et de promouvoir la dimension amazighe dans tous ses éléments constitutifs (langue, culture, profondeur historique et anthropologique) dans le cursus éducatif.*

On peut déduire de ce qui précède la primauté accordée à l'arabe littéral ou classique. Il reste beaucoup à faire pour que Tamazight devienne véritablement une langue nationale et officielle, pour l'instant, son enseignement effectif est circonscrit à une dizaine de wilayas et le manque de moyens humains et financiers freine son élargissement à l'ensemble du territoire national.

#### **4- L'enseignement du français depuis la Réforme de 2003**

L'enseignement-apprentissage de la langue française en Algérie a connu des changements importants liés à la mise en œuvre d'une réforme globale du système éducatif. L'installation, en mai 2000, de la CNRSE<sup>19</sup>, connue sous le nom de Commission

Benzaghou<sup>20</sup>, composée d'intellectuels, de sociologues, d'universitaires, de pédagogues et de représentants des différents secteurs d'activités et de la société civile, a constitué le premier acte des réformes initiées par l'ex président Abdelaziz Bouteflika.

Cette commission consultative a dressé un état des lieux, aussi exhaustif que possible du système éducatif. Une fois avalisées, ses recommandations ont été transmises à une nouvelle instance, la CNP<sup>21</sup> dont dépendaient les GSD<sup>22</sup> chargés de traduire les nouvelles orientations sous forme de programmes, d'outils d'accompagnement pédagogique et de manuels scolaires.

Concernant les langues, le travail de ces structures *ad hoc* s'est inscrit directement dans les orientations de l'ex président de la République qui avait notamment déclaré, lors du discours<sup>23</sup> d'installation de la CNRSE que :

*« La maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une ou deux langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Cette action passe, comme chacun peut le comprendre aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et, d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur. C'est à cette condition que notre pays pourra, à travers son système éducatif et ses institutions de formation et de recherche et grâce à ses élites, accéder rapidement nouvelles technologies, notamment dans les domaines de l'information, la communication et l'informatique qui sont en train de révolutionner le monde et d'y créer de nouveaux rapports de force. »*

La focalisation sur les langues étrangères pouvait se justifier par la volonté d'ouverture d'une part, et par une rupture marquée avec le système éducatif précédent, d'autre part. Cette posture a été considérée comme un symbole de changement dépassant le seul cadre scolaire, au moment où l'Algérie, après une décennie tragique, revenait sur la scène diplomatique et s'engageait dans un processus d'intégration économique internationale<sup>24</sup> à travers des négociations en vue de son adhésion à l'OMC<sup>25</sup>. (Ferhani, 2006, p.12)

Les langues étrangères ne jouissaient d'aucun prestige auprès des élèves et de leurs parents. Ce peu de considération était d'autant plus dommageable que l'Université et les Grandes Ecoles (Polytechnique, Architecture, Informatique) dispensaient - et dispensent encore - leurs enseignements en français dans de nombreuses filières (médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, biologie, sciences vétérinaires, etc.).

Le français garde encore un statut privilégié. Son enseignement débute en troisième année primaire tandis que l'anglais n'est introduit qu'en première année de collège.

La Réforme a ainsi conservé au français son statut de première langue étrangère comme le montrent les tableaux ci-après :

	Elèves apprenant le français	Enseignants de français	Inspecteurs de français
Nombre total d'élèves primaire	4.669 417	28 836	357
Apprenants de français au primaire	2.707 363	/	
Apprenants de français moyen	3 123 435	24 606	230

Apprenants de français secondaire	1 262 641	9 959	102
Inscrits dans le secteur privé	118 266	/	/
Total	7.211 705	63 401	689

**Tableau (N° :01) Statistiques année 2019-2020<sup>26</sup>**

	Primaire	Moyen
1ère année	/	04H 30mn
2ème année	/	04H 30mn
3ème année	03H 45mn	04H 30mn
4ème année	05H 15mn	04H 30mn
5ème année	05H 15mn	/

**Tableau (N° :02) Volumes horaires hebdomadaires cycles primaire et moyen<sup>27</sup>**

	Tronc com. L.	Tronc com. Sc.	Let. & Philo.	Langues	Sc. Exp.	Maths	Tech. M.	Gestion
1AS	5H	3H						
2AS			4H	5H	3H	3H	3H	3H
3AS			4H	4H	3H	3H	3H	3H

**Tableau (N° :03) Volumes horaires hebdomadaires cycle secondaire<sup>28</sup>**

En prenant comme paramètres 28 semaines d'enseignement effectif et le volume horaire hebdomadaire d'enseignement-apprentissage du français, à l'issue de son cursus, un élève de classe terminale série Sciences de la nature et de la vie devrait capitaliser 1294 heures de français, celui de la série Lettres et sciences humaines 1414 et celui de la série Lettres et langues étrangères, 1444 heures.

En observant le tableau suivant qui synthétise et met en regard les volumes horaires d'enseignement du français en Algérie et ceux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), nous remarquons que, dès la fin du collège où ils comptabilisent 640 heures, tous les élèves algériens atteignent, sur le plan quantitatif du moins, le niveau B2, seuil<sup>29</sup> minimal d'admission exigé des étudiants étrangers par les universités françaises.

Niveaux CECR	Volume horaire	Cursusalgérien	Volume horaire
C1 et C2	Entre 700– 900 h	Secondaire	Entre 1294 – 1444 h
B1 et B2	Entre360- 698 h	Moyen	640 h
A1 et A2	Entre70 – 360 h	Primaire	348 h

**Tableau (N° :04)Tableau comparatif volume horaire niveaux CECR / cursus algérien**

## 5- La langue française dans l'Enseignement supérieur

### 5-1 Le français, langue seconde à l'université

Il existe 10 facultés de médecine en Algérie dont quatre (Alger, Oran, Annaba, Constantine) assurent le cycle gradué et post-gradué (spécialisation) en médecine, pharmacie et chirurgie dentaire. Six autres facultés, créées récemment, assurent la formation graduée en médecine.

Dans ces établissements, les enseignements sont dispensés exclusivement en français. Les photocopies des enseignants, les ouvrages de référence et la documentation sont, dans leur quasi-totalité en français. Au cours des stages pratiques en milieu hospitalier, les interactions enseignants/enseignés se font exclusivement dans cette langue. Sa maîtrise à l'oral et à l'écrit est donc indispensable pour suivre les cursus de sciences médicales vu que les contenus, les cours magistraux, les évaluations, les examens finaux, les concours pour le DEMS ainsi que les journées d'étude, les séminaires, les congrès, ont le français comme seul outil de communication.

Par ailleurs, il faut signaler le fort taux d'échec à la fin de la 1<sup>ère</sup> année pour ces étudiants ayant eu un parcours scolaire arabisé et « *le codemixing et l'alternance codique (arabe/français, kabyle/ français) qu'ils pratiquent sont généralement la conséquence d'une faible maîtrise du français.* » (Amorouayach)<sup>30</sup>. Pour améliorer leur niveau, bon nombre d'entre eux sont contraints à prendre des cours de français dans les Instituts français.

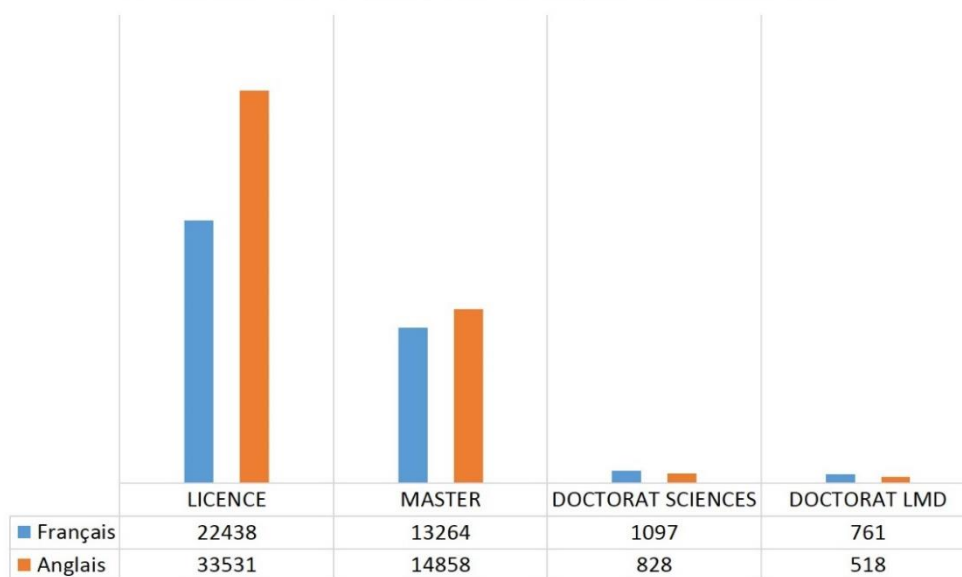
Ce qui vaut pour la médecine, vaut également pour les sciences technologiques, informatiques, agronomiques, vétérinaires ainsi que pour l'architecture/urbanisme, où l'enseignement est totalement véhiculé par la langue française, entraînant pour de nombreux étudiants, des situations d'échec, voire d'abandon en 1<sup>ère</sup> année universitaire.

### 5-2 Langues française /anglaise en compétition dans le Supérieur

Longtemps caracolant en tête des langues étrangères avec des effectifs pléthoriques, le français se fait rattraper et, de plus en plus, dépasser par l'anglais. Ainsi et pour la première fois, le nombre d'étudiants inscrits dans les deux premiers cycles (licence et master) des départements d'anglais dépasse celui des départements de français. Pour l'année universitaire en cours, les chiffres sont éloquentes : l'anglais connaît une hausse notable.



## NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS



Graphique (N° :01): Effectifs des étudiants de français/ d'anglais

Pour vérifier si la compétition entre les deux langues les plus attractives dans l'Enseignement supérieur se vérifiait à travers le pays, nous avons constitué un corpus composé de 15 universités sur le critère de la région géographique. Dans le tableau, le français est colorisé en bleu, l'anglais en orangé et l'écart est signalé par + ou - selon qu'il est en faveur ou en défaveur du français. On constate que:

- le français maintient sa prédominance dans 6 universités du Nord sur 9 (écart +)
- l'anglais caracole en tête dans les trois grandes universités : Alger, Oran, Annaba
- le français est totalement dépassé dans les 6 universités du Sud et du Grand-sud (écart -)
- Le français se maintient au premier rang dans le Centre-est (Tizi-ouzou-Blida-Sétif) mais pas dans la capitale.

	Région	Universités	Français			Anglais			Ecart F/A
			Licence	Master	Total	Licence	Master	Total	
1	EST	Annaba	686	368	<b>1054</b>	1016	348	<b>1364</b>	- 310
2		Constantine	1401	911	<b>2312</b>	1213	583	<b>1796</b>	+ 516
3		Sétif	1753	1093	<b>2846</b>	1247	1189	<b>2436</b>	+ 410
4	CENTRE	Alger	2987	757	<b>3744</b>	3296	777	<b>4073</b>	- 329
5		TiziOuzou	1559	744	<b>2303</b>	1537	547	<b>2082</b>	+221
6		Blida	1089	653	<b>1742</b>	945	401	<b>1346</b>	+ 356
7	OUEST	Oran	996	949	<b>1949</b>	1252	1012	<b>2264</b>	- 315
8		Tlemcen	969	498	<b>1467</b>	1010	386	<b>1396</b>	+ 71
9		Mostaganem	704	552	<b>1256</b>	712	483	<b>1195</b>	+ 61
10	SUD	Biskra	600	517	<b>1117</b>	903	572	<b>1475</b>	- 358
11		Ghardaïa	265	127	<b>392</b>	605	31	<b>636</b>	- 244
12		Ouargla	498	338	<b>836</b>	945	394	<b>1339</b>	- 503
13	GRAND SUD	Adrar	210	148	<b>358</b>	291	167	<b>458</b>	- 100
14		Bechar	177	105	<b>282</b>	323	179	<b>502</b>	- 220
15		Tamanrasset	117	89	<b>206</b>	183	62	<b>245</b>	- 39

**Tableau (N° :05): Effectifs d'étudiants en français/ en anglais par régions<sup>31</sup>**

Le peu d'engouement pour le français dans les régions du Sud et du Grand-sud pourrait s'expliquer d'une part, par la présence de sociétés étrangères travaillant dans le domaine des hydrocarbures, ce qui favorise les échanges en anglais et, d'autre part, par la mauvaise prise en charge, par le MEN, de l'enseignement du français dans ces régions où, souvent, les élèves étaient exemptés de l'épreuve de français aux examens de 6<sup>ème</sup> et au BEM.

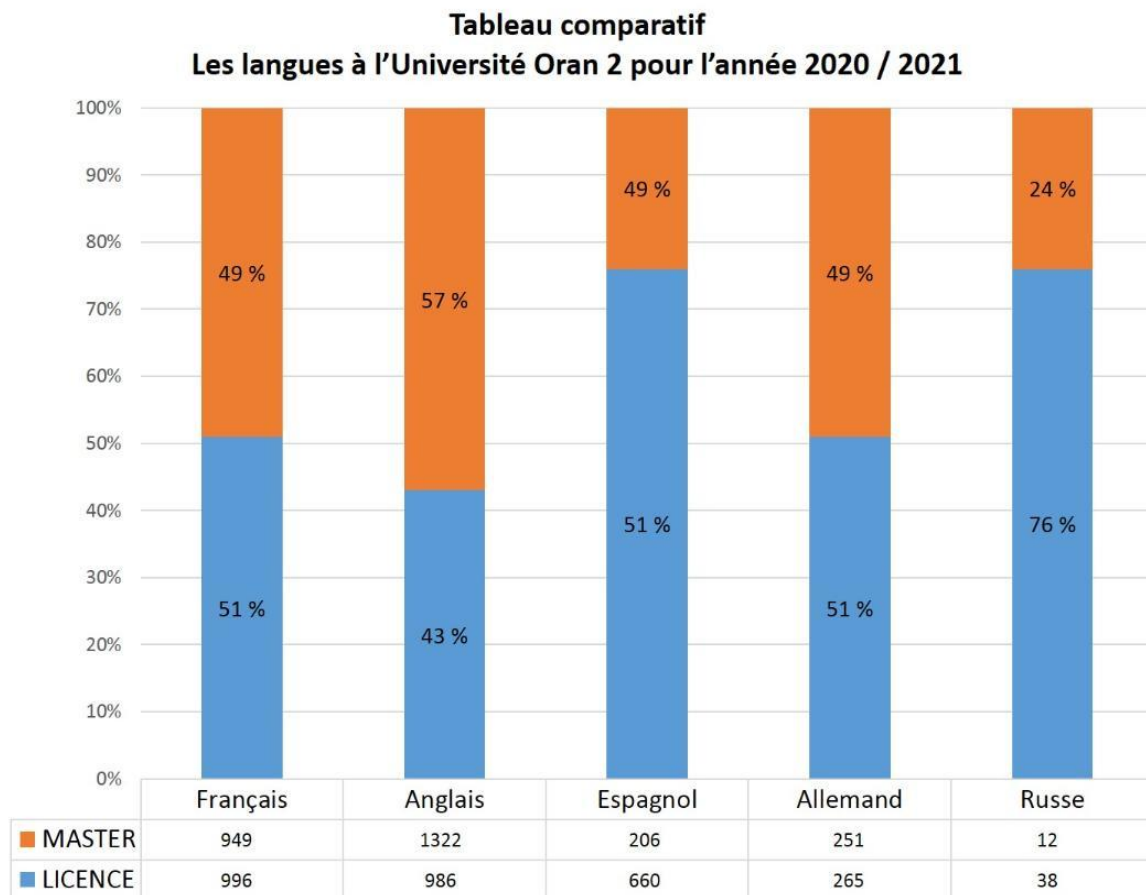
En effet, l'éloignement des villes du Sud algériens et même de certaines et localités des Hauts-Plateaux, l'insuffisance et la cherté des moyens de transport ont un impact négatif sur l'affectation d'enseignants -en particulier de français- dans ces régions.

### 5-3 Du côté des Facultés de Langues étrangères

Pour avoir une idée de l'importance des langues dans les facultés, nous avons choisi l'université d'Oran, 2<sup>ème</sup> ville de l'Algérie, où pour l'année universitaire 2020-2021, nous observons le classement suivant, selon l'importance des effectifs :

- en licence : 1-français 2-anglais 3-espagnol- 4-allemand- 5-russe
- en master: 1-anglais 2- français 3-allemand 4-espagnol 5-russe

Les langues de Shakespeare et de Molière laissent peu de place aux autres langues étrangères. Hormis l'espagnol, les autres langues peinent à se faire une place. A Oran, le Département d'allemand dépasse à peine les 500 inscrits, celui de russe se maintient avec 50 étudiants seulement et celui d'italien a totalement disparu du campus oranais.



**Graphique (N° :02) :Effectifs des étudiants de français/ d'anglais à l'Université d'Oran 2<sup>32</sup>**

#### 5-4 Du côté des CEIL

Les CEIL<sup>33</sup> activant au sein des Universités proposent des cours pour les étudiants et pour des publics externes. La configuration y est, néanmoins, semblable à celle des Départements. Le tableau, ci-après, montre la forte demande pour l'anglais, dans les grands CEIL, comme dans les petits, dans toutes les régions.

Langues	Annaba	Alger	M'Sila	Biskra	Batna	Chlef	Tebessa
Français	198	309	200	94	146	176	86
Anglais	293	678	100	218	310	202	108
Allemand	38	95	20	28	40	19	12
Espagnol	25	106	15	34	32	41	16
Italien	16	70	0	31	64	0	38
Turc	0	106	20	53	68	66	51
<b>Total</b>	<b>570</b>	<b>1364</b>	<b>355</b>	<b>458</b>	<b>660</b>	<b>504</b>	<b>311</b>

Tableau (N° :06): Effectifs d'étudiants en français/ en anglais par régions<sup>34</sup>

Dans tous les centres, la demande pour le français est deux fois moindre que pour l'anglais. Il faut signaler une percée remarquable pour le turc et pour le chinois et le coréen pour lesquels nous n'avons pas de chiffres.

L'engouement pour la langue de Shakespeare se fonde les éléments factuels suivants :

- C'est la langue la plus parlée dans le monde (1,5 milliards de locuteurs en 2015).
- Les échanges commerciaux se font majoritairement dans cette langue.
- 75 pays dans le monde ont l'anglais comme langue officielle.
- C'est la langue des sciences et des technologies.
- 80% des données sur Internet sont exprimées en anglais.
- Parler anglais est un atout pour le recrutement dans les multinationales.
- Les feuilletons turcs donnent aux jeunes l'envie d'apprendre cette langue.

#### Conclusion

En Algérie, les langues française et anglaise sont en concurrence et leur compétitivité est appelée à s'accroître sous les effets des enjeux politiques et économiques sous-jacents et de l'entrisme actuel des représentants de la sphère anglophone qui, contrairement au SCAC français, multiplient les actions offensives d'aide à la formation pour enseigner et apprendre l'anglais. Toutefois, les effectifs d'apprenants inscrits dans les 5 Instituts français d'Algérie et dans le groupe scolaire Alexandre Dumas d'Alger qui se ramifie au niveau régional, montrent que le français n'est pas menacé de disparition imminente.

La forte attractivité de l'anglais chez la jeunesse algérienne peut s'expliquer par diverses raisons :

- Même si la Grande-Bretagne a été le plus grand empire colonial au monde, pour la plupart des Algériens, cette caractéristique est moins rédhitoire que pour la France en raison de faits historiques avérés dont le trauma collectif est encore vivace.
- Projets d'étude et de vie : le désir d'étudier à l'étranger, souvent associé à des projets d'émigration, donne la préférence à l'anglais du point de vue de son envergure mondiale et des meilleures possibilités d'implantation qu'elle offre dans le monde.
- Moyens d'information et d'échange : la suprématie de l'anglais dans la WebSphere qui est le moyen largement dominant d'information et d'échange chez les jeunes. En 2005, l'anglais était déjà signalé comme la première langue d'Internet avec environ 300 millions d'utilisateurs contre un peu plus de 200 millions pour le chinois qui, pourtant, est la première langue au monde par le nombre de locuteurs.
- Accès aux savoirs et métiers : langue des finances et du commerce international, l'anglais est aussi dominant dans les sciences et les techniques où même les locuteurs



- d'autres langues, français compris, ont recours à ses références et ses lexiques spécialisés.
- Influences culturelles : l'anglais s'est beaucoup diffusé parmi les jeunes du monde par le biais des expressions artistiques, notamment musicales et cinématographiques, et ce, depuis les années soixante avec la montée de la pop-music, du rock, etc. De même que par la puissance de l'industrie du jeu vidéo.
  - Facilité d'apprentissage : moins corsetée académiquement et moins complexe, la langue anglaise présente un avantage sur la langue française du point de vue de l'apprentissage. Selon un classement des langues les plus difficiles à apprendre de l'Unesco, le français arriverait en 10<sup>e</sup> position.
  - Opération offensive de marketing et de lobbying linguistique : à travers deux programmes de coopération signés en juin 2021 par les services idoines du MESRS et de l'Ambassade des USA en Algérie, les enseignants et les étudiants des Départements d'Anglais et des Ecoles Normales supérieures, vont bénéficier de formations hybrides pour l'amélioration de l'enseignement de l'anglais dans le Supérieur.<sup>35</sup>

Ce programme est l'un des nombreux projets mis en place en Algérie par les deux ambassades (USA et Grande-Bretagne) pour promouvoir la langue anglaise, démarche en phase avec le souhait des francophobes, celui de substituer, à plus ou moins court terme, l'anglais au français. Cependant, même si la langue française commence à perdre du terrain dans le contexte algérien, elle demeure, comme le montrent les tableaux (pp : 15-16) la langue étrangère la plus enseignée dans le système éducatif, la plus présente dans l'espace urbain (enseignes de magasins, noms de rues en arabe et en français, panneaux de signalisation, etc.), la plus utilisée dans les usages sociaux et professionnels et surtout la première dans la communication et les échanges courants interpersonnels, réels ou virtuels. Sa présence dans la vie ordinaire du citoyen lambda lui garantit une place, qu'en dépit des statistiques et de sa « *remontada* », l'anglais ne saurait occuper, du moins pour le moment.

## Notes :

<sup>1</sup>( Taleb-Ibrahimi, 2006 : 3)

<sup>2</sup>(Elimam, 2020)

<sup>3</sup>Julien, Ch-A.(1994) *Histoire de l'Afrique du Nord* : Des origines à 1830, Paris, Payot & Rivages, (réimpr. 1969) (1 re éd. 1951), 866 p

<sup>4</sup>(2013, p.40)

<sup>5</sup>Ecrivain francophone et dramaturge algérien

<sup>6</sup> Ferhani, F.-F. (2005). Mémoire de magister : Le français sur objectifs spécifiques dans un cadre de formation professionnelle de haut niveau. Proposition d'un curriculum pour le module de français de l'Ecole Supérieure de Banque d'Alger.

<sup>7</sup>(Ferhani, 2003 :31)

<sup>8</sup>(Ferhani, 2005)

<sup>9</sup>Lexique des termes bancaires et financiers, français, anglais, arabe » -Tunis, 1995, imp. Alpha Editions, 484 p.

<sup>10</sup>(Ferhani, 2005).

<sup>11</sup>Site web Télé Satellite Numérique. « Ennahar, première chaîne d'Algérie... » par Amin Allam. 5 février 2021.

<sup>12</sup>Médias, pratiques linguistiques et conflits symboliques en Algérie. Données et contextualisations. Dr. Hadj Miliani et Dr. Amine Roubai-Chorfi. In Algérie Synergies, n° 14.

<sup>13</sup> Cité par Hadj Miliani et Roubai-Chorfi. Voir note précédente.

<sup>14</sup>Presse écrite algérienne, les chiffres du déclin. Par Ryad Hamadi à partir de données du Ministère de la Communication et l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias (ACPM-OJD) à laquelle avaient adhéré des titres algériens. 30 sept. 2016.

<sup>15</sup>Immar Algérie qui est lié au groupe Immar International.

<sup>16</sup> Sondage des tendances du lectorat au SILA 2019, le lectorat francophone en recul. Par FadelaDjouder. In Reporters, 5 nov. 2019.

<sup>17</sup> Rapport d'activité annuel du CIEP (Centre international d'études pédagogiques), 2018. Le CIEP a été rebaptisé France Education International en 2019.

<sup>18</sup> -Ou Maghribi, selon Abdou Elimam, langue maternelle d'une très grande partie de la population algérienne.

<sup>19</sup>Commission nationale de réforme du système éducatif

<sup>20</sup>Du nom de son président, mathématicien et Recteur de la plus grande université algérienne,

<sup>21</sup>Commission nationale des programmes

<sup>22</sup>Groupes spécialisés de disciplines

<sup>23</sup> Discours prononcé au Palais des nations, Alger, samedi 13 mai 2000. Site Web de la présidence de la République. Source : [www.el-mouradia.dz](http://www.el-mouradia.dz)

<sup>24</sup> Accord d'association avec l'Union européenne, entré en vigueur en 2005

<sup>25</sup>Organisation mondiale du commerce

<sup>26</sup> Source : Direction de l'Enseignement- Ministère de l'Education nationale

<sup>27</sup> : ibidem

<sup>28</sup> : Source : Direction de l'Enseignement- Ministère de l'Education nationale, op cit.

<sup>29</sup>Les Ecoles d'architecture ont un niveau d'exigence supérieur, celui du C1.

<sup>30</sup> Synergies Algérie n° 5 - 2009 pp. 139-150

<sup>31</sup>Source: DGEFS-MESRS-2020

<sup>32</sup>Source : VRP-Faculté des langues étrangères- Université Oran2

<sup>33</sup> Centres d'enseignement intensif des langues

<sup>34</sup>Source : chiffres obtenus via un réseau de contacts personnels

<sup>35</sup>Extrait d'un article paru dans le journal Le quotidien d'Oran (24 juin 2021, pp : 2):*L'ambassade des États-Unis à Alger et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont signé, mardi 23 juin 2021, «un accord qui transformera l'apprentissage de la langue anglaise dans les universités algériennes et garantira, à terme, que tous les diplômés, professeurs et chercheurs algériens puissent acquérir les compétences en anglais nécessaires à leur réussite», annonce un communiqué de l'ambassade US. Le «nouvel accord» permettra de «mettre en place une stratégie à long terme visant à renforcer l'anglais dans l'enseignement supérieur en Algérie». « Il comprend l'élaboration d'un programme de formation sur la façon d'enseigner l'anglais dans les sciences et la technologie ainsi que l'organisation d'ateliers conjoints avec des experts algériens de l'enseignement de l'anglais ». Selon la même source, le projet de « 500.000 dollars » s'étalera « sur une période de trois ans ». Il permettra « d'augmenter et d'améliorer la qualité de l'enseignement de l'anglais dans les domaines de l'éducation, de la technologie et de la coopération scientifique dans les universités algériennes ». « Le plan repose sur un partenariat avec le TeachersCollege de Columbia University de New York, qui est la plus ancienne et la plus grande école d'enseignement supérieur aux États-Unis, et dont les experts ont travaillé dans plus de 100 pays sur des projets similaires », précise le communiqué. « Ce nouveau programme viendra compléter d'autres programmes d'anglais de l'ambassade des États-Unis en Algérie, qui comprennent des programmes d'échange aux Etats Unis au profit des étudiants algériens, notamment le programme Fulbright pour les universitaires, des cours d'anglais intensifs pour les jeunes issues de milieux défavorisés ».*

## Bibliographie :

Abid-Houcine, S. (2010) « Enseignement et éducation en langues étrangères en Algérie : la compétition entre le français et l'anglais », Droit et cultures <http://journals.openedition.org/droitcultures/1860>

Ammouden, M. Cortier, C. (2016) Faciliter l'acculturation à l'écriture universitaire des étudiants de licence de français en Algérie : genres discursifs et rapport à l'écrit. Recherches en didactique des langues et des cultures, 13. DOI: 10.4000/rdlc.900

Asselah-Rahal, S. et Blanchet, Ph. (2006) Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie. EME. Proximités.

Drif, Z. (2013) Mémoires d'une combattante de l'ALN, Zone autonome d'Alger. Editions Chihab. Alger, 608 pages.

Elimam, A. (2020). Après tamazight, la darija (le maghribi). Editions Frantz-Fanon

Ferhani, F.-F. (2006) Algérie, l'enseignement du français à la lumière de la réforme. Former au français dans le Maghreb. Le français aujourd'hui N°154- Septembre 2006. Afef. Armand Colin. p.11-18

Ferhani, F.-F. (2014) « Statut du français à l'Ecole supérieure de Banque d'Alger : FLE, FOS ou FLS ? » Article paru dans Le français langue seconde. Regards croisés. Numéro 174 de la revue trimestrielle française «éla», Etudes de linguistique appliquée, de didactologie des langues-cultures et de lexiculurologie, Didier Erudition, Paris, pp : 221-232.

Journal Officiel de la République Algérienne N° 82 15 Joumda El Oula 1442 30 déc. 2020

Loi d'orientation n°- 08-04 du 23 janvier 2008/ in Bulletin officiel de l'Education nationale

Miled, M. (2003) Situation du français et politiques linguistiques et éducatives ; Beyrouth, Liban, 9-11 décembre 2003- AUF- 17-24

Taleb Ibrahim, Kh. (2006) «L'Algérie : coexistence et concurrence des langues», *L'Année du Maghreb*, I, 207-218 <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.305>

Taleb-Ibrahim, Kh. (2001) «Quelques considérations sur la politique linguistique de l'Algérie ou la difficile transition de l'unanimisme à la prise en compte du plurilinguisme», in Benguerna M. et al., Mondialisation et enjeux linguistiques, Casbah Editions/ CREAD, Alger pp 85-91